Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP FLEURISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

BP Fleuriste

Épreuve U13 : Conception et réalisation d’un travail floral

Session 2014 • Code sujet : **U13** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Décor floral de hall inspiré du Palais Lumière (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U13 - Conception et réalisation d'un travail floral/2014/BP Fleuriste - U13 - Conception et réalisation d'un travail floral - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

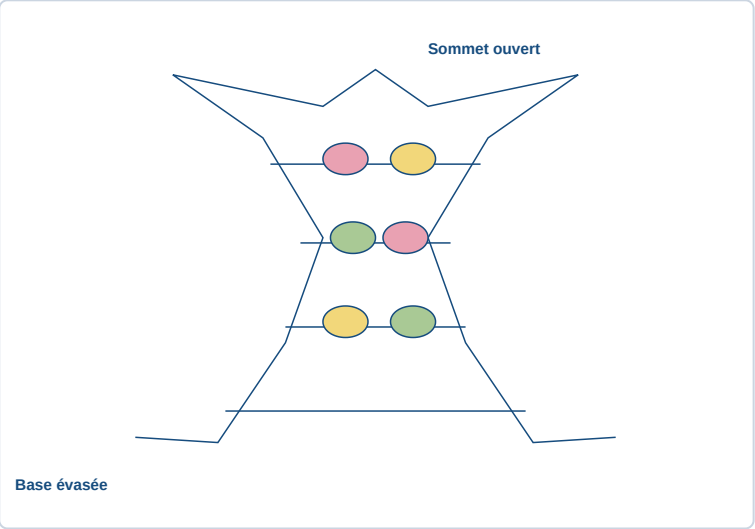
1. Décor floral de hall inspiré du Palais Lumière

Le sujet prend pour inspiration le Palais Lumière, projet de sculpture habitable de 280 mètres de hauteur attribué à Pierre Cardin. Le candidat doit concevoir et réaliser un décor floral de hall en s'inspirant de cette architecture, avec un support construit à partir des matériaux imposés.

Question 1. Concevoir et réaliser un décor floral de hall inspiré de l'architecture du Palais Lumière. Le travail floral doit être réalisé avec les fleurs et feuillages fournis par le centre d'examen ; l'utilisation de végétaux de glane sauvage est facultative et soumise aux limites précisées dans les consignes.

Créer une composition verticale qui reprend les lignes du Palais Lumière : base évasée, partie centrale resserrée, sommet ouvert et niveaux horizontaux évoquant les plateaux du bâtiment. Répartir les végétaux pour rendre la silhouette lisible de face et de côté, sans masquer cette structure. Choisir les fleurs et feuillages fournis par le centre d'examen. La glane est facultative : seuls des végétaux sauvages, non cultivés et non achetés sont admis, dans la limite d'un quart des végétaux utilisés.

Composition florale inspirée du Palais Lumière



✓ RÉPONSE À RETENIR

Composition verticale à base et sommet évasés, resserrée au centre et organisée en niveaux, inspirée du Palais Lumière.

Question 2. Construire et assembler le support avec les matériaux imposés et apportés par le candidat : 4 à 6 mètres de fer à béton ou de tiges filetées, deux plaques de plexiglas incolore et deux plaques de contreplaqué extérieur. Prévoir un éclairage autonome de type LED, sans bougies, respecter les règles de préparation préalable et d'hydratation, et veiller à ce que l'ensemble assemblé ne dépasse pas 2,50 m au total (longueur, profondeur et hauteur) et puisse être transporté seul en une fois.

Élément imposé	Quantité et caractéristiques
Fer à béton ou tiges filetées	4 à 6 m ; diamètre 6 ou 8. Boulons et colliers pour les tiges filetées.
Plexiglas incolore	2 plaques de 100 × 50 × 3 mm.
Contreplaqué extérieur	2 plaques de 100 × 50 cm, épaisseur 18 ou 22 mm.
Éclairage	Lumières autonomes de type LED ; bougies interdites.

Avant l'épreuve, les pièces peuvent être découpées, poncées, pré-percées, peintes, vernies ou habillées, mais pas assemblées ni fixées. Assembler le support sur place. Apporter les végétaux, accessoires et moyens d'hydratation ; aucun élément d'hydratation ne doit être fixé au support avant le début de l'épreuve. Exemple de dimensions maximales : emprise de 100 × 50 cm et hauteur totale de 100 cm, végétaux compris. Vérifier la stabilité et le transport seul en une fois.

Principe possible du support

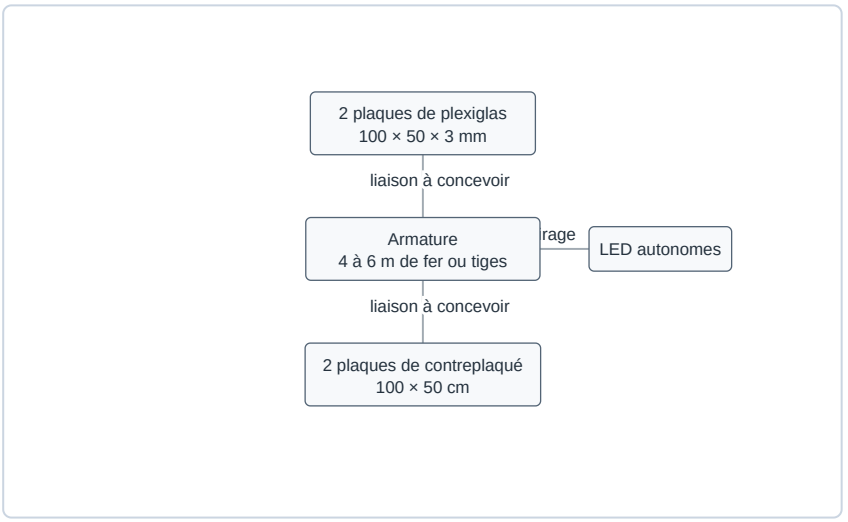


Schéma de principe ; le sujet impose les matériaux, pas leur disposition ni le mode de liaison.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Support assemblé sur place, éclairé par LED autonomes et transportable seul. Dimensions totales, fleurs comprises : longueur + profondeur + hauteur ≤ 250 cm.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U13 du BP Fleuristerie, session 2014, code U13 ; la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le candidat conçoit et réalise un décor floral de hall inspiré du Palais Lumière de Pierre Cardin, avec un support construit en matériaux imposés. L'épreuve mobilise la conception florale, la construction du support, l'hydratation et le respect des contraintes de dimensions, de transport et de préparation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le décor floral et le support assemblé ne doivent pas dépasser 2,50 m au total : longueur + profondeur + hauteur.
- L'ensemble floral doit pouvoir être transporté par le candidat lui-même en une seule fois.
- L'éclairage doit être autonome, de type LED ; les bougies sont interdites.
- La glane sauvage personnelle est limitée au quart des végétaux et autorisée uniquement en U13.

Points de vigilance & attentes du jury

- Apporter les matériaux imposés pour construire le support ainsi que le matériel nécessaire à son assemblage.
- Avant l'épreuve, préparer les pièces est autorisé ; assembler ou fixer les pièces du support ne l'est pas.
- Apporter le matériel d'hydratation, sans le fixer au support avant le début de l'épreuve.
- Respecter les consignes : leur non-respect peut entraîner des pénalités d'un maximum total de 30 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier la limite de 2,50 m pour le décor ?

La limite concerne l'ensemble floral et le support une fois assemblés. Additionnez la longueur, la profondeur et la hauteur : leur total ne doit pas dépasser 2,50 m.

Q : Quelles préparations du support sont autorisées avant l'épreuve ?

Le candidat peut découper, poncer, pré-percer, tresser, peindre, vernir ou habiller les pièces avant l'épreuve. Il ne peut ni assembler ni fixer les pièces du support, ni installer les moyens d'hydratation.

Q : La durée, le coefficient ou le barème de l'épreuve sont-ils précisés ?

Les pages fournies ne précisent ni durée, ni coefficient, ni répartition de points pour la réalisation. Elles indiquent uniquement que le non-respect des consignes peut entraîner des pénalités d'un maximum total de 30 points.

Q : Quelles conditions encadrent l'utilisation de végétaux de glane ?

La glane est facultative et autorisée uniquement en U13. Les végétaux doivent provenir de la récolte sauvage personnelle du candidat, ne pas être cultivés ou achetés, et représenter au maximum un quart des végétaux du travail floral.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U13 - Conception et réalisation d'un travail floral/2014/BP Fleuriste - U13 - Conception et réalisation d'un travail floral - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.